



## Erreur de relais colis livraison : repayer les frais de port une

-----  
Par Marie3177

Bonjour,

Je vous contacte car j'ai commandé un colis il y a 1 mois dans un site de vêtements (easy clothes) et j'ai payé les frais de port. Cependant le livreur l'a livré à un autre point relais (plus loin que celui dont j'avais choisis). J'ai directement fait parvenir l'erreur à Easyclothes, ils l'ont répondu que effectivement il y avait un problème donc qu'ils s'en occupaient. 3 semaines plus tard donc le 13 décembre je reçois un mail de Easyclothes m'indiquant qu'ils ont bien reçu mon colis retour (retourné par le point relais) et que le transporteur avait livré le colis dans un autre point relais car celui que j'avais choisis n'existait plus. Ils me demandent donc maintenant de re payer les frais de port afin qui me renvoient le colis à un autre relais colis.

Ma question est la suivante : Étant donné que c'est une erreur qui ne vient pas de moi, comment je peux exiger que l'on me renvoie le colis gratuitement car j'avais déjà payé les frais de port ?

Je vous remercie,  
Bonne journée